



Rapport d'activités **2024**

la Cité de l'agriculture

Sommaire

<i>Rapport moral</i>	3
<i>Socle</i>	7
<i>Recherche et expérimentations</i>	10
Capri : une année charnière	10
Épicerie mobile : déployer un dispositif d'alimentation durable, ancré dans l'écoute et la participation	12
CAJAU – Coopération pour une Agriculture Urbaine levier de Justice Alimentaire	13
<i>Accompagnement et coopération</i>	16
Accompagnement de projets nourriciers	16
Premier accueil	16
Évolution de la spécialisation nourricière	17
Coopération multi acteur-ices	17
Consolidation du partenariat avec la Chambre d'agriculture	19
Accompagnement de dynamiques collective	19
Fédération et animation du réseau d'acteur-ices de l'agriculture urbaine	19
Foncier	21
Participation au collectif Territoires à VivreS	22
Accompagnement à la création de cycles d'animation à destination des publics touchés par des actions socio-éducatives (Marseille 8e)	23
Accompagnement des acteur-ices de la fabrique de la Ville	24
Réalisation d'une étude sur le non-recours à l'aide alimentaire dans l'Ouest du département des Bouches-du-Rhône	24
Conseil et facilitation de projets de territoire multi-acteurs auprès des collectivités	26
<i>Documentation</i>	27
<i>Communication</i>	28
<i>Programmation événementielle</i>	30
Nouveau souffle : une soirée pour se (re)présenter	30
Les 48h de l'agriculture urbaine	31
La Journée de l'Agriculture Paysanne	33
Le Cortège des transitions	34
Cities 2030 - événement final	36
<i>Formation</i>	39
Formations ponctuelles	40
Autoconstruction d'outils pour les fermes du réseau d'agriculture urbaine	40
Initiation à la pratique du maraîchage sur sol vivant (MSV)	40
Ingénierie pédagogique	41
Formation APTAA : Accompagner les projets de transition agri-alimentaire	41
Formation "Développer un projet collectif autour de l'alimentation durable"	41
Formation FAUVESS, Formation d'Agriculture Urbaine Vers une Économie Sociale et Solidaire	42
<i>Les partenaires de la Cité de l'agriculture</i>	43



Rapport moral

L'année 2024 n'aura été ni une relance spectaculaire, ni une révolution silencieuse, mais le patient tissage d'un nouvel équilibre. Une solidité ravivée du collectif salarié, une organisation réajustée, un projet réaffirmé, partagé, et remis en mouvement. Une année de transition donc, traversée avec lucidité, ténacité, et l'envie retrouvée d'agir ensemble.

Ce nouveau souffle, nous l'avons reconnu dans la qualité renouvelée de nos coopérations de long terme, dans la réaffirmation de notre rôle d'interface entre les mondes – terrain, institutions, société civile, recherche. Il s'est incarné dans des actions concrètes : l'accompagnement de porteur·euse·s de projets nourriciers, la participation à des projets de recherche-action et de démarches collectives sur les questions d'accessibilité alimentaire, à l'échelle locale comme européenne. La Cité a aussi poursuivi son travail d'ingénierie territoriale en appui à plusieurs collectivités et acteur·ice·s de la fabrique de la ville. Elle a renforcé son offre de formations et d'accompagnements, développé des coopérations inédites, et cultivé, autant que possible, une attention aux liens humains et à la joie de faire ensemble.

Cet engagement, pourtant, s'est exercé dans un contexte exigeant. L'année 2024 a imposé rigueur et discernement, dans un environnement financier incertain pour les structures associatives. Ce qui a été tenu, ajusté, recentré, l'a été avec lucidité et engagement, sans perdre de vue le sens de notre action.

2024 a esquissé un nouveau cap pour les prochaines années : ancrer, dans un lieu, ce que la Cité de l'agriculture porte depuis près de 10 ans. Un hameau agri-alimentaire pensé pour répondre aux besoins concrets du territoire – accès au foncier, logement agricole, structuration des filières – tout en donnant corps à des imaginaires communs. Un lieu à la croisée des pratiques agricoles, de la transmission, de l'accueil et de la coopération, où s'expérimentent d'autres manières d'habiter et de fabriquer les territoires.

Nous voulons ici remercier les personnes qui font tenir ce projet debout : l'équipe salariée, d'abord, dont la ténacité, la finesse et l'engagement forcent l'estime ; les membres du conseil d'administration, pour leur soutien précieux ; nos partenaires, institutions, associations, habitant·es, à toutes celles et ceux qui rendent ce projet vivant, merci pour votre confiance.

Thibault Dingreville, Président

Alina Bekka et Jean-Baptiste Rostaing, Co-directeur·ice



socle

Soin des équipes et de la structure

Raison d'être

Ce cercle a pour fonction de garantir un environnement de travail clair, stable et soutenable. Il vise à **prendre soin de la structure autant que des personnes qui la font vivre**, en rendant lisibles les rôles, en outillant la coopération, et en cultivant un cadre de confiance propice à l'engagement dans la durée.

Bilan 2024

2024 a été une année charnière pour la Cité sur le plan organisationnel. À la suite d'une crise de croissance traversée en 2023, un travail de fond a été engagé pour retrouver une dynamique collective et poser les bases d'une organisation plus fluide, lisible et pérenne. L'accompagnement mené avec **le LICA** (Laboratoire d'Intelligence Collective et Artificielle), pendant 5 mois (de décembre 2023 à avril 2024), a permis d'ancrer durablement des pratiques d'intelligence collective, **d'ajuster les espaces de décision, de renforcer la coopération au quotidien et de faire émerger un cadre commun.**

Ce processus a soutenu l'intégration de quatre nouvelles personnes, très vite acculturées aux outils partagés, et permis à l'équipe de **retrouver une respiration collective.**

En parallèle, le chantier social amorcé en 2022 s'est poursuivi, dans une volonté de convergence avec ce nouveau cadre organisationnel. Il a donné lieu à une revalorisation salariale notable, adossée à l'évolution de la CCN ALISFA au 1er janvier 2024, et à la mise en place d'un dispositif de temps de travail modulable (35h réparties sur 4, 4,5 ou 5 jours), expérimenté pour un an à partir de l'été 2024.

Perspectives 2025

Un atelier de suivi avec le LICA viendra approfondir les pratiques installées et répondre aux besoins émergents. La charte interne dédiée à la qualité de vie au travail sera finalisée et mise en œuvre. Le chantier d'alignement entre notre fonctionnement interne et les exigences de la CCN se poursuivra, tout en contribuant à la dynamique collective inter-associative autour des communs de gestion administrative.

8

SÉANCES
COLLECTIVES

5

MOIS
D'ACCOMPAGNEMENT
PAR LE LICA
(DÉC. 2023 – AVRIL 2024)

12

PERSONNES
FORMÉES

Mobilité Erasmus+ : direction Berlin



Du 16 au 19 juillet 2024, toute l'équipe de la Cité de l'agriculture est partie à la rencontre des acteurs·ices du système agri-alimentaire berlinois, dans le cadre d'une mobilité Erasmus+.

Au programme de notre mobilité Erasmus + :

4 jours de familiarisation avec un contexte agricole alimentaire singulier, de découverte de projets passionnants, d'identification de modes de coopération inspirants, d'échanges de bonnes pratiques, de tissage de liens et de perspectives de futurs partenariats. Au total, nous avons **visité et rencontré 9 projets** différents : fermes urbaines, jardins communautaires, associations et institutions. Une expérience forte et enrichissante.





**recherche et
expérimentations**

Expérimentations de terrain

Raison d'être

Ce cercle rassemble **les projets de terrain** portés en propre par la Cité de l'agriculture. Il s'agit d'y concevoir et **faire vivre des dispositifs agricoles ou alimentaires innovants**, ancrés localement, co-construits avec les parties prenantes et porteurs d'une transformation systémique vers la justice et la démocratie alimentaire. Ces expérimentations sont pensées comme des démarches complètes : diagnostic territorial, mobilisation des acteur·ice·s, mise en œuvre, ajustements continus, puis transmission ou autonomisation.

Capri : une année charnière

La ferme urbaine Capri, portée depuis 2019 par la Cité de l'agriculture, a entamé en 2024 **une phase de transition**. Deux dynamiques se sont conjuguées : **un accompagnement à la reprise progressive du site, et le maintien d'activités essentielles** pour éviter son enfrichement et préserver son rôle de lieu vivant et accessible au cœur du quartier.

En début d'année, un travail d'évaluation a été mené avec différentes parties prenantes pour identifier ce qui devait être maintenu, ajusté ou transformé dans le projet. À l'issue de ce bilan, [un appel à projet](#) a été diffusé en lien avec la Ville de Marseille, mais n'a pas permis d'identifier une structure en capacité de reprendre seule la totalité du site, ni suffisamment ancrée localement.

Face à un contexte territorial exigeant, **un nouveau cadre d'ingénierie a été construit** : mise à disposition progressive de foncier, appui aux expérimentations, ateliers collectifs. Depuis l'automne, l'association Terre API teste une activité d'apiculture sur la ferme. D'autres collaborations sont en cours.

Capri reste un site complexe, soumis à des tensions d'usage, des interrogations récurrentes, et parfois à des dégradations. **Le contexte territorial impose de la souplesse, de l'écoute et une capacité à ajuster les trajectoires**. Mais le lieu demeure un précieux oasis dans le quartier, un espace de respiration et de transmission, dans lequel la Cité continue d'investir aux côtés des habitant·es, des structures locales et de nouveaux porteur·euses de projet.



2

RECRUTEMENTS : 1 POSTE
ADULTE-RELAIS ET 1
COORDINATRICE DÉDIÉE
AU SITE

130

PERSONNES
TOUCHÉES LORS DES
TEMPS D'OUVERTURE

190

ENFANTS ACCUEILLI·E·S EN
ATELIERS PÉDAGOGIQUES

10

MERCREDI À CAPRI
ORGANISÉS SUR
L'ANNÉE

1

APPEL À PROJET
(7 DOSSIERS, 4
ENTRETIENS)

1

NOUVELLE ACTIVITÉ
ACCUEILLIE SUR LA FERME
(APICULTURE)

4

CHANTIERS
PARTICIPATIFS

13

ATELIERS DE
BILAN ET DE CO-
CONSTRUCTION

Incendie

En septembre 2024, un incendie d'origine incertaine a ravagé la partie haute de la ferme, endommageant gravement plusieurs éléments clés du site. Une haie d'arbres fruitiers plantés en 2019 a été détruite, ainsi qu'une partie de la serre, déjà fragilisée l'année précédente. Le système d'irrigation, la plateforme de compost et les toilettes sèches ont également été touchés. **Cet événement a eu un impact significatif sur le projet, qui se poursuit malgré tout.** Cependant, des chantiers de réhabilitation doivent désormais être entrepris, et l'événement invite à repenser la stratégie de transition, avec un objectif de renforcement de la présence quotidienne de structures et des habitant·e·s du quartier pour préserver ce précieux écrin de verdure.

Perspectives 2025

La suite de l'histoire de Capri reste à écrire. Plusieurs scénarios sont explorés afin d'imaginer une évolution du lieu qui soit à la fois bénéfique pour le quartier, porteuse de sens pour les acteur·ice·s impliqué·e·s, et cohérente avec les apprentissages tirés de ces dernières années. La Cité poursuivra son appui à la dynamique collective en cours, dans le respect des temporalités de chacun·e, tout en préparant les conditions d'une éventuelle transmission du site.



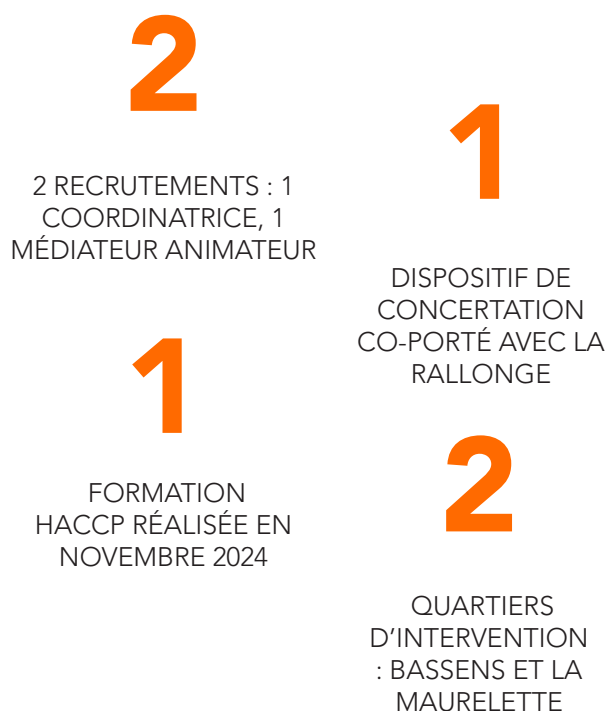
Épicerie mobile : déployer un dispositif d'alimentation durable, ancré dans l'écoute et la participation

Bilan 2024

Pensée comme **un outil d'accès à une alimentation durable et choisie**, l'épicerie mobile a poursuivi en 2024 sa **phase de structuration** dans les quartiers de Bassens et La Maurelette (15e arrondissement de Marseille). Si la vente de produits alimentaires n'a pas encore été lancée, cette année a permis de poser des fondations solides, à travers un important travail d'ancrage territorial, de médiation et de co-construction.

Avec le collectif La Rallonge, **un dispositif de concertation innovant et sensible** a été déployé : ateliers, médiations en pied d'immeuble, participation aux comités de copropriété et à la vie des quartiers. Ce processus a permis **d'identifier les attentes, les freins, les envies culturelles et les usages alimentaires** réels des habitant·es, et de tester différents formats d'interventions et d'animations.

L'épicerie s'est affirmée comme un espace de rencontre, de dialogue et de sensibilisation à l'alimentation durable, autant qu'un levier pour favoriser la participation des habitant·es et renforcer les liens de confiance avec les acteur·ice·s du quartier. Parallèlement, un travail a été entamé, notamment avec Graines de Soleil (maraîchage en insertion) et Le Talus, pour structurer progressivement une offre en produits frais, soutenable pour l'association et accessible aux habitant·e·s.



Perspectives 2025

L'année 2025 marquera une nouvelle étape, avec l'objectif d'un premier test de vente à l'été. Plusieurs scénarios restent ouverts pour la suite du projet, qui devra conjuguer accessibilité, stabilité économique et inscription durable dans le tissu local. **La Cité poursuivra ses partenariats** pour affiner l'offre, renforcer l'animation et poser les conditions d'un modèle viable et co-construit.

Raison d'être

Ce cercle a pour fonction de structurer une démarche de recherche-action ancrée dans les pratiques de terrain. Il vise à décroquer les savoirs, à croiser les regards entre chercheur·euses, acteur·ice·s opérationnel·les et habitant·es, et à outiller l'ensemble des parties prenantes à travers la production de cadres d'analyse, d'outils d'évaluation et de récits partagés.

Il s'agit **d'analyser** les effets des projets portés par la Cité, d'en **documenter les conditions de viabilité, de pérennisation et d'essaimage**, et de **nourrir** la capitalisation des apprentissages. Ce travail de documentation sert à la fois à affiner les expérimentations, à en **faciliter la transmission**, et à les inscrire dans des cadres plus larges de réflexion et de construction collective sur les transitions agro-alimentaires.

CAJAU – Coopération pour une Agriculture Urbaine levier de Justice Alimentaire

Bilan 2024

CAJAU est un projet de recherche-action coordonné par la Cité de l'agriculture, en partenariat avec le CIRAD (MOISA), Graines de Soleil, Le Talus, Terre d'Entraide et de Partage, et Action Contre la Faim, avec le soutien de la Fondation de France, de l'ADEME et du programme européen Cities2030.

Il explore les **conditions d'hospitalité des lieux d'agriculture urbaine implantés en quartiers prioritaires**, et leur articulation avec les paysages alimentaires vécus par les habitant·es.

En 2024, la phase d'étude a été finalisée, posant les bases d'une méthodologie sensible et innovante. Ses résultats ont été valorisés à travers plusieurs formats de restitution, notamment scientifiques et professionnels. En parallèle, la Cité a lancé une série **d'ateliers de coopération pour transformer ces résultats en actions concrètes sur le terrain**. Ces dynamiques ont nourri l'évolution de projets comme la ferme Capri et l'épicerie mobile, devenus des objets de coopération élargie entre acteur·ices de terrain, institutions et habitant·es.



Perspectives 2025

La Cité poursuivra en 2025 le suivi et l'évaluation des actions expérimentales issues de l'étude de lancement du projet CAJAU. Un élargissement du périmètre est envisagé, tant sur le plan thématique (lieux nourriciers au-delà de l'agriculture urbaine) que géographique (coopérations européennes). La production d'outils de capitalisation est prévue : guide, outil d'autoévaluation, formation, et note d'orientation à destination des collectivités.

En parallèle, la Cité souhaite initier **une étude de diagnostic territorial à visée prospective sur la transformation alimentaire dans la région Sud**, en prolongement d'une étude d'opportunité menée en 2023.



Ce travail, encore en recherche de financement, vise à établir un état des lieux des outils de transformation existants, à croiser les besoins de la restauration collective sur le territoire Aix-Marseille, et à analyser les filières en cours de structuration. Des scénarios prospectifs seront élaborés et discutés au sein de groupes de travail multi-acteurs, pour construire collectivement des préconisations d'action.

En 2025 nous allons déployer **un nouveau projet de coopération multi-acteurs et de recherche action sur la biodiversité et l'agriculture urbaine** projet avec GERM', Le Grain de la Vallée, VVOUM et les Moutons Marseillais - afin d'étudier les interactions et la complémentarité entre biodiversité et économie de l'agriculture urbaine et périurbaine - tirer une méthodologie et accompagner d'autres projets dans une démarche de valorisation de la biodiversité et de diversification de leur modèle économique.

Recherche-action CAJAU, phase d'étude
Vers une agriculture urbaine accessible à tous·tes : espaces, ambiances et hospitalités

Point de départ
L'agriculture urbaine pourrait être un levier de justice agri-alimentaire pour les habitant·e·s des villes, notamment dans les quartiers populaires où l'offre alimentaire hors GMS est réduite, les espaces de nature rares... Néanmoins, le constat est le même, dans la recherche ou sur le terrain : ces projets restent souvent confidentiels, avec une ouverture sociale restreinte, voire vecteurs de gentrification dite « verte ». Alors comment renforcer l'accessibilité de l'agriculture urbaine pour qu'elle s'insère dans le paysage alimentaires des habitant·e·s et puisse contribuer à plus de justice alimentaire dans les quartiers populaires ?

Une approche originale de l'accessibilité
Plutôt que de se limiter aux dimensions géographique et économique d'accessibilité des lieux d'agriculture, par ailleurs abondamment étudiées dans la littérature, le projet de recherche CAJAU tend à appréhender cette accessibilité sous ses autres dimensions. En particulier la dimension pratique et socio-culturelle, perçues à travers les pratiques, la matérialité et les formes d'engagement avec les lieux.

Une méthodologie sensible
Besoin d'une grande mobilité et disponibilité de l'équipe de recherche et mise en place de méthodes intégratives au quotidien des enquêtés.
Besoin de sortir des schémas institutionnels pour délier les langues (ie : la photo-diction s'est révélée être un bon support).
Au final, c'est une méthodologie à deux entrées complémentaires qui a été mise en place : via l'observation, impliquant l'équipe de recherche et une enquête, pour les trente personnes concernées, voisines et/ou adhérentes d'un des trois terrains d'étude.

La sociologie pragmatique comme cadre d'analyse
Comment les modalités d'hospitalité d'un lieu d'agriculture urbaine peut générer des espaces propices à des régimes d'engagement qui s'articulent avec un paysage alimentaire pré-existant ?

Sociologie pragmatique
1 - Ambiances
2 - Engagements
3 - Hospitalités

Trois terrains d'étude Marseillais
CAPRI, Jardins partagés de Font-Obscur, Jardins partagés associatifs (JPA) de la Vallée.

Résultats
L'étude fournit des résultats à la fois sur le rapport au paysage alimentaire et aux lieux de courses et sur l'hospitalité et l'engagement dans les trois lieux d'agriculture urbaine. Seule la seconde partie de ces résultats est présentée ci-dessous :

Caractérisation pour chaque terrain
CAPRI, une terre à explorer
LE TALUS, une terre d'autonomie
LES JARDINS FONT-OBSCUR, une terre à soi

Enseignements principaux
1. La pluralité des ambiances d'un lieu favorise une pluralité de régimes d'engagement, renforçant ainsi le caractère accueillant d'un lieu.
2. L'incertitude totale ne peut pas exister dans le cadre de l'agriculture urbaine. En revanche, chaque lieu se doit de prendre conscience des capacités qu'il expose des personnes amenées à la fréquenter et être capable de répondre vers d'autres lieux si besoin : il faut faire réseau pour tracer la question de l'accessibilité.
3. Le foisonnement des initiatives d'agriculture urbaine peut permettre à chacun·e d'y trouver son compte, avec ses vulnérabilités.
4. Les lieux doivent cultiver « l'aller vers » afin de pallier aux vulnérabilités, matériellement, humainement et à toutes les échelles, sur les lieux comme à l'extérieur.

Perspectives
Le projet CAJAU est un projet de recherche-action. Les connaissances produites grâce à cette étude vont nourrir la mise en place d'actions sur les différents terrains de l'étude, visant à améliorer l'accessibilité. Le projet comprend donc une phase de coopération, afin que les actions soient choisies par les acteurs de terrain, une phase d'actions et une phase d'évaluation de ces actions.

Limites
Méthodes sensibles : méthodes participatives, des savoirs demeurent dans l'engagement en temps des participant·e·s.
Fort taux d'abandon en court de route.
Difficulté de recrutement.

Contact : Aïna Bekka - aina@cite-agri.fr & Lisa Valet - lisa@cite-agri.fr
Références principales : Lafuze C. (2017), Nkuli A. (2019), Padieu F. (2022), Padieu F. & McClimack N. (2017), Paturel D. (2018), Sève-Debaige (2017 & 2020), Thivaut L. (2006 & 2011), Thivaut (2007), Welton S. (2021)
Remerciements : les bénévoles, porteur·euses de projets des terrains d'étude et leur voisin·e·s



**accompagnement
et coopération**

Accompagnement de porteurs·euses de projets nourriciers

Raison d'être

Ce cercle **regroupe l'ensemble des dispositifs d'accompagnement** mis en place par la Cité de l'agriculture pour soutenir les porteurs·euses de projets alimentaires et agricoles, en particulier ceux et celles qui s'inscrivent dans des démarches de transformation écologique et de justice agri-alimentaire.

Il s'agit d'**identifier les besoins, d'orienter, d'accompagner dans la durée**, de créer des effets de réseau, et de faire émerger des compétences et des postures adaptées aux spécificités des projets nourriciers.

Bilan 2024

En 2024, la Cité de l'agriculture a continué de structurer une offre d'accompagnement nourricier ancrée dans les besoins du terrain.

Premier accueil

Le premier accueil a permis de maintenir un point d'entrée accessible et réactif pour de nombreux·ses porteur·euses de projets. Sur cette base, l'équipe a mené des **accompagnements spécifiques autour de l'accès au foncier, des formes juridiques, de la modélisation économique ou encore des stratégies de commercialisation.**

Des formats collectifs ont été testés pour favoriser la mise en réseau, les échanges d'expériences et la montée en compétences.



Évolution de la spécialisation nourricière

Le programme de spécialisation nourricière a confirmé son efficacité, à travers deux sessions qui ont permis un accompagnement dense et adapté. Une étude d'impact a mis en lumière la pertinence de la démarche et le rôle structurant joué par le collectif dans les trajectoires. Parallèlement, **une incubation Agri-food Tech** a été lancée en partenariat avec Inter-Made et Kedge Business School, afin de prolonger l'accompagnement de projets émergents croisant innovations agricoles, alimentaires et économiques.

Coopération multi acteur·ices

En parallèle, une dynamique élargie a été initiée en 2024, avec la constitution d'un groupe de travail régulier **réunissant la Métropole, la Ville de Marseille et l'ADEAR, aux côtés de la Chambre d'agriculture et du Département**. Cette instance commune vise à mieux articuler les dispositifs existants, identifier les besoins des porteur·euse·s de projets et construire des outils partagés pour faciliter l'installation en agriculture urbaine.

Consolidation du partenariat avec la Chambre d'agriculture

La Cité a également **consolidé son partenariat d'accompagnement croisé avec la Chambre d'agriculture**, initié dans le cadre du soutien du Département des Bouches-du-Rhône. Cette collaboration permet de coordonner les orientations, d'identifier les complémentarités d'intervention, et de renforcer la lisibilité des parcours d'installation.



Perspectives 2025

Le programme de spécialisation nourricière sera **prolongé** via un parcours articulé avec la Couveuse d'Inter-Made, permettant **un accompagnement sur un an**. L'association développe aussi de **nouveaux formats de formation et de nouveaux partenariats**, pour croiser les regards entre acteurs de l'économie sociale, de l'économie classique et de la finance à impact. La Cité poursuivra le travail mené au sein du groupe multi-acteurs sur l'installation, avec l'objectif de structurer un guichet unique d'orientation. **Elle renforcera également l'animation foncière, en jouant un rôle de médiation entre les porteur·euse·s et les propriétaires.**

Dans la 1ère promotion d'Agrifood tech, on trouve 5 projets ambitieux

AVE Racine révolutionne le monde de la charcuterie en affinant des légumes entiers avec le même savoir-faire que pour la charcuterie carnée. Bio, sans gras, sans protéine, le produit se veut plus sain qu'un saucisson de porc.

Empéry de Seillès - élixir de lavande - est une boisson alcoolisée segmentée premium destinée à valoriser et préserver la lavande fine de Haute-Provence dont la culture est aujourd'hui menacée. Faire rayonner la Provence.

Chaleur - un lieu de vie boulevard Chave qui tisse du lien social à Marseille et lutte contre la précarité alimentaire via de la restauration semi-gastronomique préparée à partir de produits de récupération et d'invendus, où les repas vendus financent des repas gratuits pour les plus précaires.

Neopouss'Marseille - Neopouss est une ferme urbaine spécialisée dans la culture de micro-pousses proposant une alimentation locale, nutritive et écoresponsable, tout en répondant aux enjeux climatiques et en rapprochant les lieux de production de leur consommation.

Fayo vise à promouvoir la culture de légumineuses par la création d'aliments suivants 4 piliers : le local, la faible transformation, l'agriculture durable et le goût. Notre premier produit, le Lingot, a été pensé pour la resto co.

Tisse produit une kombucha bio brassée artisanalement à Marseille



Accompagnement de dynamiques collectives

Raison d'être

La Cité de l'agriculture accompagne les dynamiques collectives à différentes échelles, **du quartier à l'échelle européenne**. Elle met son expertise au service de coopérations parfois atypiques mais toujours fertiles, entre acteurs·ices aux cultures, langages et postures très différents.

Ce cercle vise à **créer des conditions de confiance, de dialogue et de co-construction** entre les parties prenantes de l'alimentation durable : collectivités, associations, chercheur·euses, habitant·es, professionnel·les. La Cité mobilise des méthodes et des postures d'intelligence collective, adapte les formats à chaque contexte, et soutient l'émergence d'alliances solides, au service de la justice alimentaire et de la résilience territoriale.

Bilan 2024

En 2024, la Cité de l'agriculture a poursuivi et approfondi plusieurs dynamiques de coopération, en créant des espaces de dialogue, d'expérimentation et de structuration collective entre acteur·ices de l'alimentation durable, à plusieurs échelles – métropolitaine, régionale, nationale et européenne.

Fédération et animation du réseau d'acteur·ices de l'agriculture urbaine

Le réseau d'agriculture urbaine animé par la Cité s'est consolidé autour d'outils partagés, de rencontres régulières et d'un fort ancrage dans les pratiques professionnelles. Trois apér'AU ont été organisés sur des sites d'agriculture urbaine à Marseille, avec des thématiques choisies collectivement. La Cité a **co-organisé une journée de l'agriculture paysanne avec 12 structures partenaires, rassemblant 2300 visiteur·euses**.

Un travail spécifique a été mené sur **l'entraide pédagogique**, croisant des fermes pédagogiques, VVOUM et d'autres membres du réseau, avec l'objectif de structurer des protocoles communs en lien avec les sciences participatives. Ce programme préfigure des croisements avec des méthodes de recherche-action et vise à renforcer les capacités d'animation des structures.

Perspectives 2025

Pour 2025, nous souhaitons **concevoir un guide à destination des professionnels** - les "S'installer en agriculture urbaine à Marseille" (contacts, ressources, fournisseurs, lexique des acronymes utiles etc...) et **solidifier l'extension du réseau AU Marseillais vers le pays d'Aubagne et d'Aix** - à travers leur implication dans des projets de valorisation comme les 48h de l'agriculture urbaine. Nous poursuivrons l'accueil régulier et gratuit d'autres "résidents-es" dans nos bureaux : ADEAR13, Université de Toulon (projet ANR PAUZAFRUIT), Terre de Liens, VRAC Marseille - dans le but de renforcer les dynamiques de coopération.

Nous amenderons notre réflexion autour de **l'idée de créer un hub autour des questions agricoles et alimentaires** : un projet répondant à un besoin de lieu ressource pour la rencontre et l'échange entre les parties prenantes du système agri-alimentaire (institutionnels, militants, citoyens, académiques, privé, public)

Enfin, nous poursuivrons **la régionalisation des coopérations** à l'échelle d'autres réseaux en cours de constitution en PACA (Toulon, Avignon, Nice...) par la mise en place de réunions semestrielles entre têtes de réseau en PACA.

70

STRUCTURES MEMBRES DU
RÉSEAU DONT 20 FERMES
URBAINES PROFESSIONNELLES

2300

PARTICIPANT·ES LORS DE LA
1ÈRE ÉDITION DE LA JOURNÉE
DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

1000

EXEMPLAIRE DISTRIBUÉS DU "GUIDE
DES POINTS VENTE DES LÉGUMES 100%
MARSEILLAIS"

5

STRUCTURES ET FERMES (DONT
LA CITÉ) QUI COLLABORENT DANS
UN PROGRAMME D'ENTRAIDE
PÉDAGOGIQUE



Foncier

Depuis 2022, la Cité de l'agriculture travaille à démontrer que **les projets nourriciers peuvent relier foncier, urbanisme, nature en ville et alimentation**. En 2024, elle a renforcé cet axe de travail à travers l'identification de friches agricoles à fort potentiel, la mise en lien entre porteurs·euses de projets et propriétaires et l'analyse des conditions de faisabilité de projets agricoles en milieu urbain ou périurbain.

Elle a ainsi conduit des entretiens avec des propriétaires privés, approfondi une **cartographie des espaces non imperméabilisés** sur Marseille et huit communes de la métropole et croisé ces données avec les besoins exprimés par les porteurs·euses de projet. Ce travail s'est accompagné **d'échanges soutenus avec la SAFER, l'ADEAR13, Terre de Liens PACA**, ainsi que d'une collaboration avec la commune d'Allauch pour expérimenter une démarche d'identification citoyenne des friches.

Par ailleurs, la Cité a poursuivi la préfiguration d'un Living Lab sur les **trajectoires de friches dans un contexte métropolitain**, en lien avec Neo-Eco, GERM' et le projet européen Cities2030, intégrant les dimensions de sols urbains, biodiversité et alimentation.

Perspectives 2025

Nous poursuivrons nos activités d'animation foncière spécifique et travaillerons à la **réplication de la méthodologie** testée à Allauch sur d'autres communes autour de Marseille et sur l'ensemble de la région PACA.

400 ha

DE FONCIER POTENTIEL
CARTOGRAPHIÉS SUR 9
COMMUNES

1

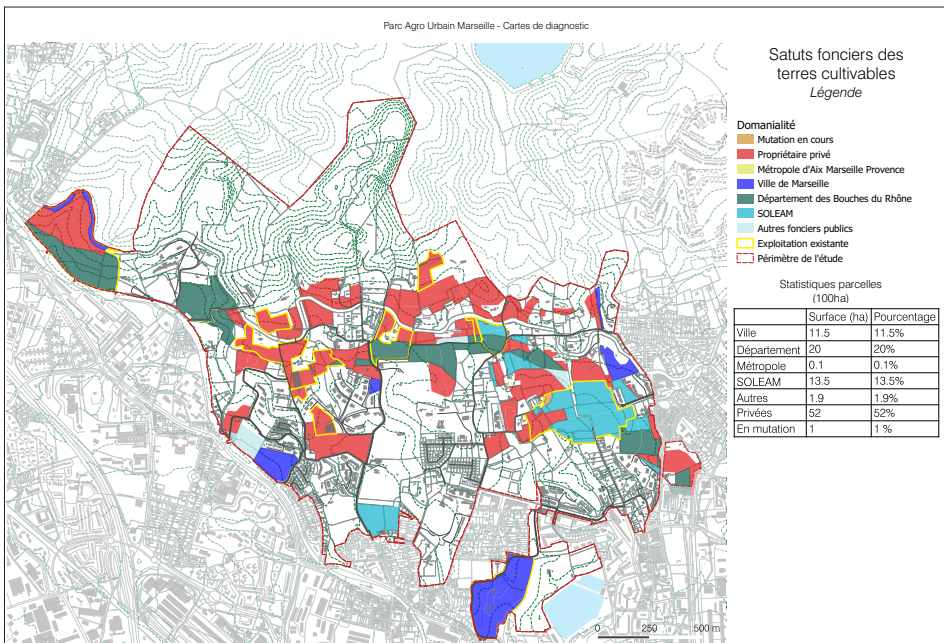
EXPÉRIMENTATION
CO-CONSTRUITE AVEC
LA VILLE D'ALLAUCH

3

ENTRETIENS
FONCIERS AVEC DES
PROPRIÉTAIRES PRIVÉS

1

AXE SOLS URBAINS
PRÉSENTÉ À CITIES2030
(JUIN 2024)



Participation au collectif Territoires à VivreS

La Cité de l'agriculture est partie prenante du collectif marseillais Territoires à VivreS, qui **œuvre pour favoriser un accès digne et durable à une alimentation de qualité pour tous·tes**, en particulier les personnes les plus vulnérables, et pour créer avec elles de nouvelles filières d'approvisionnement solidaires et durables.

En 2024, la dynamique locale s'est structurée autour de groupes de travail thématiques, de la rédaction d'une charte commune, et d'un événement métropolitain. La Cité y a assuré un rôle de coordination et de soutien aux montées en compétence, contribuant aussi à sa visibilité régionale et nationale.



5

ÉPICERIES SOCIALES
ET SOLIDAIRES
MEMBRES

38

PARTIES PRENANTES IMPLIQUÉES
(INSTITUTIONS, COLLECTIFS,
ASSOCIATIONS, PRODUCTEURS..)

1

CHARTRE COLLECTIVE
CRÉÉE

360

PERSONNES PRÉSENTES
LORS DE LA JOURNÉE DE
SENSIBILISATION ORGANISÉE
PAR LE COLLECTIF

Perspectives 2025

En 2025, TàV souhaite **produire une méthodologie** et des ressources pour **outiller d'autres initiatives** qui souhaiteraient se constituer en s'inspirant du collectif. Le collectif va intégrer un nouveau membre en 2025 et proposera des ateliers thématiques à destination des futures structures qui souhaitent rejoindre le collectif. Le collectif souhaite **développer des événements et des outils de plaidoyer** pour rendre visibles les dynamiques locales et les alternatives au système actuel. Enfin, le collectif souhaite **créer des alliances stratégiques** (structures, financeurs, collectivités) pour pérenniser le travail de Territoires à Vivres et ses manières de faire.



Accompagnement à la création de cycles d'animation à destination des publics touchés par des actions socio-éducatives (Marseille 8e) :

Le Centre social Mer et Colline a sollicité la Cité de l'agriculture pour **construire un cycle de mobilisation autour du changement des habitudes alimentaires** auprès de ses publics (familles, enfants, adolescents), des salarié·es et dans l'optique de l'étendre aux autres centres du 8ème arrondissement et/ou de l'Union des centres sociaux.

Les objectifs de ce cycle d'ateliers et de formations concernent :

— Permettre aux adhérent·es du centre d'apprendre de nouvelles recettes, à partir de produits de saison (moins coûteux) et de varier leurs habitudes culinaires

— L'acquisition et la consolidation de connaissances et savoir-faire par les salarié·es du centre et ses partenaires réguliers (agent·es d'accueil, animateur·ices, diététicien·nes, conseiller·ères...) en méthodes d'animation sur les thématique liés à la transition alimentaire des ménages.

— L'expérimentation d'ateliers et de formations avec les habitant·es (enfants, parents, retraités·es, adolescents·es) fréquentant le centre social, afin de les engager dans une dynamique collective et échanger sur leurs pratiques.

— La définition d'un projet collectif au sein du Centre social avec des partenaires du 8e et 7e arrondissements et de l'UCS.

Le cycle proposé entre mars et mai 2024 a permis d'aborder différentes facettes de l'alimentation en fonction des différentes missions des animateur·ices du centre : nutrition, bienfaits des aliments, écologie, cuisine sans gaspillage etc.

Ces enseignements seront mobilisés dans la **future création d'un jardin collectif qui permettra une initiation pratique au petit maraîchage et à la saisonnalité.**



À la suite du cycle, le Centre social a reçu une dotation pour un projet alimentation durable auprès du Département permettant d'assurer la continuité du cycle (ex : visite de la ferme Mycotopia, atelier conservation des olives) auprès des centres sociaux partenaires (atelier cuisine entre les participant·es de la formation Cuisines Nourricières au centre social de la Capelette) et des habitant·es.

Accompagnement des acteur·ices de la fabrique de la Ville

Raison d'être

Nous sommes convaincu.e.s qu'accompagner, conseiller et former les acteur·ices de la ville est un moyen d'oeuvrer à une justice agri-alimentaire à une échelle plus large.

Le passage d'une vision de projets à une prise en compte plus globale des enjeux territoriaux dans lesquels ils s'inscrivent semble indispensable afin d'impulser une véritable transformation écologique, socialement juste des villes.

Adoptant une position médiatrice, la Cité de l'agriculture considère l'étude et le conseil comme un moyen de favoriser la coopération entre les acteur·ice.s de la ville et une meilleure articulation des différentes échelles d'intervention.

Bilan 2024

Au cours de l'année 2024, la Cité de l'agriculture a accompagné 4 acteurs·ices variés·es de la fabrique de la ville : la ville de Miramas, la ville de Vitrolles, les Restos du Coeur et Logis Méditerranée. A travers ces quatre accompagnements, l'association est intervenue sur une diversité de missions : **études et maîtrise d'oeuvre** (Miramas) ; **accompagnement des stratégies agri-alimentaires territoriales** (Vitrolles) ; **études autour des questions de non-recours à l'aide alimentaire et de précarité alimentaire** (Restos du Coeur) ; **diagnostic territorial et scénarisation** : (Logis Méditerranée).

4

ACTEUR·ICES DE LA
VILLE ACCOMPAGNÉ·ES

1

BAILLEUR SOCIAL :
LOGIS MÉDITERRANÉE

2

COLLECTIVITÉS :
LA VILLE DE MIRAMAS
LA VILLE DE VITROLLES

1

ASSOCIATION :
LES RESTOS DU COEUR

Réalisation d'une étude relative au non-recours à l'aide alimentaire dans l'Ouest du département des Bouches-du-Rhône (pour le compte des Resto du Coeur)

Dans le cadre de ses missions d'études, la Cité de l'agriculture, en partenariat avec Ecoceaty, a mené une étude sur le non recours à l'aide alimentaire dans l'Ouest du département des Bouches-du-Rhône pour le compte des Resto du Coeur. Afin de répondre concrètement à cette problématique, la Cité, se basant sur une revue bibliographique et un état de l'art de la recherche, a **combiné un ensemble de méthodologies, autant quantitatives que qualitatives**.

L'approche quantitative a mobilisé un ensemble de données statistiques permettant de créer un indicateur de présomption de la précarité au niveau communal adapté aux spécificités du territoire et spatialisé grâce aux outils cartographiques. Un ensemble d'entretiens semi-

directifs avec les acteurs·ices de l'aide alimentaire du territoire a permis une analyse et une compréhension du jeu d'acteur·ices sur le territoire de l'étude.

En 2025, l'étude se poursuit afin de livrer un rapport détaillé des résultats à l'ensemble des partenaires en vue de leur publication et diffusion - permettant notamment une prise de conscience collective des enjeux de la précarité alimentaire et du non-recours au niveau départemental. La Cité de l'agriculture développe son expertise et ses connaissances autour de la précarité alimentaire et entend poursuivre l'étude des différents enjeux afin de permettre une plus grande accessibilité à l'alimentation.

Accompagnement de la Ville de Vitrolles à la structuration et au renforcement de la dynamique collective dans le cadre de son PAT

Le suivi de la ville de Vitrolles dans sa stratégie agri-alimentaire a continué en 2024 et **s'est renforcé en fin d'année avec la mise en place d'une mission d'accompagnement**. Celui-ci a débuté par une première phase visant à établir une dynamique collective de travail autour de connaissances communes grâce à un atelier autour de la fresque agri-alimentaire. Cet accompagnement continuera en 2025, permettant à la ville de Vitrolles de définir une vision commune des objectifs, de structurer une gouvernance démocratique et de mettre en place un plan stratégique et opérationnel du PAT.

Nos autres actions phares de l'année 2024

— Proposition d'une **expertise sur le volet agriculture urbaine** sein au d'un large groupement mené par l'agence de paysage TEM, dans le cadre de l'Accord Cadre d'études et de maîtrise d'œuvre Paysagère et Urbaine pour **le projet de renouvellement urbain de Maille 1 - Mercure à Miramas**

— Accompagnement de la **municipalité d'Allauch** dans la perspective de **créer un lieu agricole** emblématique de la politique agri-alimentaire de la municipalité

— **Conseil et facilitation de projets** de territoires multi-acteur.ice.s auprès de collectivité

— **Marseille 100 Villes Décarbonées** : participation à la commission agriculture-alimentation pour émettre des avis et conseils

— **Vallon des Hautes Douces** : conseil à la collectivité sur sa stratégie concernant ce foncier atypique, participation aux Comités de Pilotage

— **Parc Agricole des Piémonts de l'Etoile** : participation aux Comités de Pilotage et aux Comités Technique, animation foncière sur le périmètre du parc, animation d'un temps de réflexion et d'une table ronde multi-acteur.ices à l'occasion de l'événement final Cities2030

Perspectives 2025

Nous souhaitons **élargir l'échelle des missions** d'études et de conseil hors région PACA, envisager une sectorisation des activités et définir une offre commerciale.

Nous souhaitons capitaliser sur nos missions passées et **mieux valoriser les résultats des études** menées par l'association (précarité alimentaire, structuration des filières, questions de transformation de la production agricole, ancrage territorial des projets d'agriculture urbaine, ...) **en vue de leur diffusion.**

Enfin, **nous poursuivrons l'accompagnement des collectivités sur des projets de territoire**, dans un rôle de facilitation et de coopération - notamment le PAT métropolitain et le PAAM, développé à l'échelle municipale.



Conseil et facilitation de projets de territoire multi-acteurs auprès des collectivités

La Cité de l'agriculture a poursuivi en 2024 un travail de conseil stratégique auprès de collectivités souhaitant intégrer les enjeux alimentaires, fonciers et coopératifs dans leurs projets de territoire. Elle a notamment participé à la commission "agriculture-alimentation" de Marseille 100 Villes Décarbonées, contribué aux réflexions de la Ville sur le Vallon des Hautes Douces, et poursuivi son implication dans le pilotage

du Parc Agricole des Piémonts de l'Étoile.

À l'occasion de l'événement final de Cities2030, elle a co-animé une table ronde consacrée aux récits croisés de ce territoire – une véritable pépite métropolitaine –, réunissant institutions, chercheur·euses, porteur·euses de projets et associations pour faire émerger une vision commune de son avenir nourricier.

documentation

Raison d'être

Ce cercle a pour objectif de dresser un panorama de la diversité des activités de la Cité de l'agriculture. En effet, la Cité mène de nombreux projets, et ce depuis bientôt dix ans, mais il n'existait pas de cadre de documentation systématique de cette diversité. Dans le processus de maturation de l'association et dans l'objectif de se projeter sur les années à venir, il est devenu essentiel d'avoir un regard sur les jalons du développement de ses activités.

Bilan 2024

L'activité de documentation au sein de la structure jusqu'à cette année concernait essentiellement les expérimentations. La matière produite sur les expérimentations est riche d'enseignement et a participé à l'orientation stratégique de ces dernières et de projets actuels, en permettant de les affiner, d'en faciliter la transmission et de les inscrire dans des cadres plus larges de réflexion et de construction collective sur les transitions agri-alimentaires. La documentation s'est ouvert aux activités de terrain en 2024. . La ferme Capri et l'Épicerie mobile sont corrélées à des dispositifs d'évaluation et de documentation. Pour la ferme Capri, l'activité de documentation s'est incarnée dans le **recueil de données** via les indicateurs de l'outil "Capri en Chiffres". Pour l'Épicerie mobile, c'est la **définition d'un protocole d'évaluation** qui a occupé l'équipe, en partenariat avec Action Contre la Faim.

L'ouverture de la documentation à d'autres activités que les expérimentations a débuté avec la **réalisation d'une étude des trajectoires des porteur·euses de projet accompagné·es** par la Cité dans le cadre de la Spécialisation nourricière depuis 2021. Cette étude a permis d'évaluer la concrétisation de leurs projets, d'identifier les caractéristiques des projets mis en place et les raisons qui ont bloqué leur installation ou lancement, et obtenir une meilleure connaissance des parcours et difficultés après accompagnement.



Perspectives 2025

Le travail d'évaluation commencé avec Action contre la Faim en 2024 sera poursuivi en 2025, l'expérimentation de l'Épicerie mobile prévoyant un dispositif de suivi et d'évaluation participatif pour comprendre et mesurer les effets sur les pratiques alimentaires, le bien-être et environnement vécu des habitant·es.

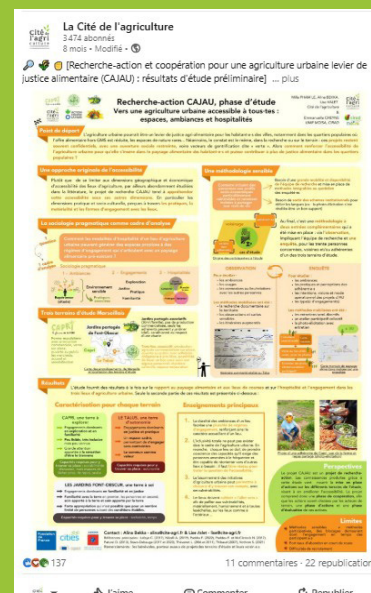
communication

Raison d'être

La communication, tout comme la documentation, est **une activité qui infuse dans tous les cercles de l'association**. Elle est vitale et **indissociable de l'ensemble des projets** et actions menés par les membres de notre équipe. Nos actions de communication contribuent à **la valorisation de nos activités** et à la consolidation de notre rôle d'expert·es sur les sujets d'alimentation et d'agriculture urbaine auprès de nos différents publics.

Bilan 2024

L'objectif de cette année 2024 était principalement de ré-affirmer la présence de la Cité de l'agriculture dans un contexte de réorganisation de l'équipe et de réécriture des objectifs généraux de l'association. En effet, plus que jamais, **l'année 2024 était celle du nouveau souffle**, tout l'enjeu de notre stratégie a été de reclarifier notre positionnement, réaffirmer notre présence auprès de nos publics, nos engagement et nos valeurs ainsi que rassurer notre tissu de partenaires. Les chiffres clés de l'année 2024 montrent **une stratégie concluante**, marquée par l'augmentation constante de nos communautés à travers l'ensemble de nos canaux de diffusion.



Perspectives 2025

Nous maintiendrons la régularité de nos prises de parole sur les réseaux sociaux afin de confirmer notre rôle de tête de réseau et notre expertise sur ces sujets. Nous accentuerons les partenariats et collaboration avec nos partenaires pour des actions de communication groupées, afin d'améliorer notre visibilité. Nous développerons de nouveaux supports de communication (guide 2025 des producteurs marseillais.es, nouveau flyer de l'association, refonte du site internet..) pour poursuivre le renouvellement de notre identité et positionnement

programmation événementielle



Programmation événementielle

Raison d'être

Appréhendée comme lieu ressource, la Cité de l'agriculture développe une programmation annuelle à destination de différents publics (conférences, visites, ateliers, performances, banquets, débats, expositions) afin de **diffuser les connaissances** et expériences générées par ses expérimentations, formations et accompagnements menés ; de **rendre visible** les initiatives et dynamiques nourricières ; de **sensibiliser** le plus grand nombre aux enjeux de la transition agri-alimentaire sur le territoire.

Nouveau souffle : une soirée pour se (re)présenter

Le 17 octobre 2024, la Cité de l'agriculture a organisé une grande soirée de rentrée, intitulée Nouveau Souffle, pour **officialiser le passage de relais** entre Marion Schnorf, fondatrice de l'association, et le nouveau binôme de co-direction, composé d'Alina Bekka et Jean-Baptiste Rostaing.

Cette soirée **a réuni près de 90 partenaires issus de notre réseau métropolitain** – institutions publiques, fondations, acteur·ices associatif·ves et entreprises.

Ce fut un temps fort pour présenter la réorganisation des activités, introduire la nouvelle équipe, et partager nos perspectives de développement.

L'événement s'est tenu dans nos bureaux entièrement transformés pour l'occasion.

Chaque pièce accueillait une exposition immersive retraçant nos projets passés, présents et à venir, à travers affiches, photos, cartographies, manifestes, objets et documents. Une mise en récit vivante et incarnée de notre action sur le territoire.

Le repas du soir, cuisiné à l'assiette pour tous·tes les invité·es, a été réalisé par Louis Roland (ancien directeur opérationnel de la Cité) à partir des légumes de Poussy Drama, ancienne maraîchère de la ferme Capri.



Les 48h de l'agriculture urbaine

Les 48H de l'agriculture urbaine est l'événement vitrine de l'agriculture urbaine en France et en Europe, qui a lieu chaque année dans une trentaine de villes. Le festival est coordonné à l'échelle nationale par l'AFAUP (Association Française d'Agriculture Urbaine Professionnelle) et **la Cité de l'agriculture organise le festival à Marseille depuis 2018.**

Chaque année pendant le festival, les différent·es acteur·ices de la transition écologique des villes (collectifs, associations, agriculteur·ices...) proposent aux habitant·es une multitude d'activités gratuites et participatives (ateliers, visites,

projections-débats, conférences et tables rondes, des moments festifs..) autour de l'agriculture, de l'alimentation durable ou de la biodiversité.

Les 3 objectifs du festival : **sensibiliser** le grand public aux enjeux de transitions écologiques, , **(re)créer du lien** social et **favoriser** la création de nouveaux espaces cultivables en ville.

Cette année, la thématique portée par la Cité de l'agriculture était **la justice alimentaire** - particulièrement mise à l'honneur lors de notre soirée d'ouverture du festival.

3 JOURS DE FESTIVAL :
24, 25 ET 26 MAI 2024

49 STRUCTURES ONT
PARTICIPÉ ET PROPOSÉ
DES ACTIVITÉS

56 ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS
EN 3 JOURS

9 RETOMBÉES MÉDIATIQUES
À MARSEILLE

4 RUCHES DANS LESQUELS DES
PARTICIPANT·ES ONT PLONGÉ
LORS D'UN ATELIER

Soirée d'ouverture

La soirée d'ouverture qui a réuni environ 90 participant·es s'est tenue dans les locaux de la Cité de l'agriculture autour de la thématique : **des plantes pour résister, circulation et résilience en méditerranée.**

La soirée s'est déroulée en 3 temps :

— la **projection** du film « Untold Revolution. Food Sovereignty in Palestine » de Ameen Nayfeh (27min, en arabe sous-titré anglais)

— une **table ronde** en présence de 5 intervenant·es et professionnel·les de l'agriculture et de l'alimentation autour des **enjeux et des initiatives agricoles en méditerranée**

— un **buffet** réalisé par la cheffe Zuri Camille de Souza, préparé avec certains produits de la ferme Capri



Perspectives 2025

En 2025, nous souhaitons **faire évoluer le format du festival et privilégier des unités de temps et de lieu**, dans une volonté de rassembler et de mieux réunir les différents publics, de **concentrer la programmation sur des temps forts et marquants pour sensibiliser le plus grand nombre** - tout en maintenant une journée dédiée aux portes ouvertes et visites de différents lieux d'agriculture urbaine.

Le festival prend de l'ampleur chaque année, notre objectif pour l'année prochaine est de poursuivre ce développement tout en nous efforçant d'**aller chercher de nouveaux publics**, éloignés de l'agriculture en ville et de nos réseaux - en organisant lors du festival des ateliers de sensibilisation pour les publics scolaires, des temps à destination des professionnel·les etc. Nous envisageons d'élargir les publics du festival aux acteur·ices des transitions écologiques et alimentaire du territoire Métropolitain (liens avec Aubagne fortement envisagés pour 2025)



La Journée de l'Agriculture Paysanne

La Cité de l'agriculture a participé à la co-organisation de cet événement, qui s'est tenu le 17 février 2024 à la Ferme du Roy d'Espagne (13009) avec plus de 10 structures dont l'ADEAR, Terre de liens, France Nature Environnement ou encore les Paniers Marseillais.

La plupart des réunions de co-pilotage de cet événement ont eu lieu au sein des locaux de la Cité de l'agriculture. Cette journée avait pour vocation de **présenter la richesse de l'agriculture paysanne des Bouches-du-Rhône** à différents publics ainsi que de **créer un événement convivial autour des thématiques de l'agriculture et de l'alimentation**.

Lors de cet événement, un marché paysan a eu lieu, un village associatif, regroupant un grand ensemble de structures travaillant sur les thématiques de l'agriculture et/ou de l'alimentation a été installé et enfin un concert a été organisé. Cet événement a été un grand succès : il a rassemblé en cumulé, sur la journée, **plus de 2300 personnes** et rassemblé **plus de 20 structures** sur le village associatif et dans l'organisation de l'événement.

L'événement a permis une **forte coopération** inter-structures puisque plus de 10 associations et collectifs dont la Cité ont participé à son organisation. Enfin, en termes de diversité du public, cet événement a participé à **rassembler autant des personnes du grand public que des professionnel·les du secteur**, ce qui a donné lieu à des échanges très enrichissants pour tout le monde.



Le Cortège des transitions

Le Cortège des Transitions est un événement **organisé par la Cité de l'agriculture depuis 3 ans, avec l'appui de la Ville de Marseille**. Il se déplace d'une édition à l'autre dans différents quartiers prioritaires de la ville afin de créer des rencontres et coopérations entre les acteur.ices de la transition agroécologique et alimentaire présents dans ces quartiers et sensibiliser leurs habitant.es.

En 2024, **deux dates ont été organisées avec pour volonté d'en faire des événements plus conséquents**, plus fédérateurs et créer un lien avec les quartiers dans lesquels s'implantaient les festivités.

2 DATES : 15 OCTOBRE
ET 23 NOVEMBRE

200 PERSONNES TOUCHÉES

20 STRUCTURES MOBILISÉES

16 BREBIS LORS DE LA
TRANSHUMANCE

23 novembre - domaine Montgolfier (14ème)

La journée s'est déroulée en 3 temps : une transhumance urbaine avec le troupeau de brebis des Moutons Marseillais, depuis la Cité Saint-Barthélémy SNCF (14ème) jusqu'au domaine, en parallèle un atelier cuisine s'est tenu sur le domaine, animé par le Monticole culinaire avec des bénéficiaires du centre social Iris les Flamants. L'après-midi, 16 associations étaient présentes et ont proposé des animations. La journée s'est achevée sur une concertation organisée par la Ville de Marseille, en présence des habitant.es et de l'adjointe au maire chargée de l'agriculture urbaine, madame Aïcha Sif.

15 octobre - la Viste (15ème)

Cette journée nous a permis de mobiliser 14 associations différentes, qui ont organisé chacune une animation (ex : marché de producteur.ices de nos partenaires ACF, Graines de Soleil et Centre Social del Rio le matin, atelier cuisine durable et repas avec le Monticole Culinaire, après-midi festive et ludique avec de nombreux ateliers..). Une cinquantaine de participant.es étaient présent.es.



Perspectives 2025

Nous souhaitons **maintenir deux dates à la même période** (entre octobre et novembre). L'idée sera de **faire des liens avec le projet d'épicerie mobile** porté par la Cité et d'organiser une date du Cortège dans un des quartiers concerné par les distribution (Bassens et/ou la Maurelette)

Pour développer la manifestation, nous souhaitons **mobiliser de nouveaux partenaires** locaux, accentuer la communication de proximité pour toucher un public plus large.



Cities 2030 - événement final

Dans le cadre du projet Européen Cities 2030 auquel la Cité de l'agriculture a contribué pendant 4 ans, **parmi 41 structures européennes de 19 nationalités différentes**, nous avons eu le plaisir d'organiser l'évènement final du programme, qui marquait la clôture des 4 années du projet.

Cet événement, tout autant point final du projet que point de départ pour de nouvelles coopérations à l'échelle européenne, a permis de regrouper la quasi totalité des 41 partenaires du projet, de mettre en avant certaines innovations développées par ces derniers et de mettre en dialogue le contexte agri-alimentaire de notre territoire avec des regards et des idées de l'Europe entière.

Plus encore, cet événement a été l'occasion pour la Cité de mettre en lumière un projet unique de coopération territoriale : le Parc Agricole des Piémonts de l'Etoile. Véritable condensé patrimonial, urbanistique, agricole et naturel, cet objet territorial unique permet depuis plusieurs années de tisser une alliance originale entre monde institutionnel, académique, citoyen, artistique, agricole et biologique.

3 JOURS D'ÉVÈNEMENT :
19, 20 ET 21 JUIN 2024

69 PARTENAIRES
INTERNATIONAUX PRÉSENTS

18 NATIONALITÉS REPRÉSENTÉES

17 WORKSHOP ORGANISÉS EN UNE
MATINÉE



En 2024, nous avons accueilli ou co-organisé dans nos bureaux 11 événements dont

— **Lancement du livre "Pastorales"** (ed. Wildproject 2024) : lectures et performances en présence des trois auteur·ices

— **Conférence** du Laboratoire Population Environnement Développement LPED "L'antibio-résistance des volailles en Afrique de l'Ouest"

— **Discussion autour du livre "Premières Secousses"** (ed. La Fabrique) avec les soulèvements de la Terre et Parole d'honneur

— **Lancement du Kit du futur** : un dispositif co-créé par les éditions Wildproject, l'Agence des Sentiers et la Cité de l'agriculture

— **Conférence** « Histoires de terrasses méditerranéennes : des espaces montagnards hérités du passé et à l'avant-garde des enjeux de la transition (agro)écologique »

— **Diffusion du film "La Théorie du Boxeur"** : l'agriculture face au défi climatique - en présence du réalisateur Nathanaël Coste, suivie d'un débat - dans le cadre de l'arrivée

du tour Alternatiba à Marseille

— **Conférence** sur la permaculture « Sol, fertilité, matière organique, eau, climat : dans le cadre de la permaculture et des systèmes régénératifs » animée par Éric Escoffier

— **Projection du film « Bienveillance Paysanne »** d'Oliver Dickinson - suivie d'une conférence sur l'alimentation solidaire à Marseille, dans le cadre du festival Alimenterre.



formation

Raison d'être

Afin de générer et diffuser des connaissances sur les enjeux de la transition agri-alimentaire, la formation valorise les savoir-faire et les expérimentations de la Cité, ainsi que celles de ses partenaires, pour **agréger et diffuser à tous·tes la connaissance sur les enjeux et les possibles du système agri-alimentaire.**

45

APPRENANT·ES TOUCHÉ·ES À TRAVERS NOS ACTIVITÉS DE FORMATION

17

JOURNÉES DE FORMATION ORGANISÉES

50

PROFESSIONNEL·LES MOBILISÉ·ES DANS LA CONCEPTION ET L'ANIMATION DES FORMATIONS

Outil de fédération de réseaux et de dynamiques de coopérations, les formations proposées visent à rapprocher celles et ceux qui, à leur échelle, façonnent la transition écologique : fermes urbaines, entreprises, épiceries sociales et solidaires, centres sociaux, acteur·ices de l'entrepreneuriat et de l'accompagnement agricole, collectivités territoriales ...

Ainsi, en 2024, les approches pédagogiques de la Cité de l'agriculture privilégient des méthodes collaboratives et sont ancrées dans l'intelligence collective, mêlant retours d'expériences, partage de connaissances et d'outils pratiques.

Nous cultivons également les compétences liées à la coopération : chaque parcours est conçu pour offrir une expérience immersive, connectée aux réalités du terrain grâce à des interactions directes avec des acteur·ices du terrain et des mises en situation.

Quelques éléments de bilan

L'activité de formation repose sur les cœurs de métiers de l'association (gestion de projet, accompagnement, animation), enrichis par l'expertise de nos partenaires. Actuellement, trois salariés·es y travaillent directement, mobilisant leurs compétences en **ingénierie pédagogique, gestion de projet, fédération de réseaux et gestion de systèmes de qualité.**

Outre l'activité de formation totalement prise en charge par la Cité, nous intervenons régulièrement en sous-traitance sur des thématiques variées (aménagement du territoire, animation ...).

Avec le soutien de la Région Sud et de son Fonds d'Innovation pour la Formation (FIF) entre 2021 et 2024, la Cité a développé **des compétences clefs en ingénierie de formation.** Deux parcours ont permis de professionnaliser plus de 17 porteurs de projets en agriculture urbaine et alimentation durable en 2024. Deux cycles de formation à destination du réseau AU se sont tenues en 2024 : Autoconstruction d'outils et Maraîchage sur sol Vivant.

Forte de cet ensemble d'expériences, **la Cité s'est lancée en 2024 dans la création d'un organisme de formation**, qui s'inscrit dans une démarche logique et ambitieuse.

Pour garantir le succès de ce nouveau cap, l'équipe poursuit sa professionnalisation par la biais d'un accompagnement sur la mise en place de sa démarche d'amélioration continue, en vue de **l'obtention de la certification Qualiopi, prévue au premier semestre 2025.**

Formations ponctuelles

Autoconstruction d'outils pour les fermes du réseau d'agriculture urbaine

27 février au 29 février 2024 au Talus (Marseille)

Organisée par la Cité de l'agriculture, dispensée par Farming Soul et financée par l'ADEME, cette formation a réuni **7 participant-es issu-es de différentes fermes du réseau d'agriculture urbaine**. Pendant trois jours, ils ont acquis des compétences pratiques pour construire, adapter ou réparer des outils en lien avec leurs besoins spécifiques sur le terrain. L'objectif : favoriser l'autonomie technique, le réemploi de matériaux, et renforcer les échanges de savoir-faire au sein du réseau.



Initiation à la pratique du maraîchage sur sol vivant (MSV)

23 février, 19 et 20 mars 2024, Toulon et Marseille

Dispensée par Potager & Cie, toujours avec le même financement de l'ADEME, cette formation de 3 journées s'est déroulée à Toulon puis à Marseille (Cité de l'Agriculture et Ferme des Petits Champs). Elle a réuni **10 participant-es** souhaitant acquérir les bases du maraîchage sur sol vivant. En 3 journées de formation, ils ont pu comprendre les principes de fonctionnement d'un sol cultivé, apprendre à lire une analyse de terre, et découvrir les piliers du MSV ainsi que la gestion des apports de matière organique.



Ingénierie pédagogique

Formation APTAA : Accompagner les projets de transition agri-alimentaire

2024 voit la création de la formation APTAA - Accompagner les projets de transition agri-alimentaire. Cette formation s'adresse aux accompagnateur·ices de projets et vise à **renforcer leurs compétences en accompagnement de projets** dans les domaines de l'alimentation durable, l'agriculture urbaine en lien avec la transition écologique (ci après dénommés "projets nourriciers").

Elle allie connaissances théoriques, retours d'expérience concrets, et outils pratiques adaptés à ce secteur. Elle a pour objectif de perfectionner les pratiques d'accompagnement de projets qui s'inscrivent dans les secteurs de la transition agricole et/ou alimentaire, en s'appuyant principalement sur des exemples appartenant à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

Formation "Développer un projet collectif autour de l'alimentation durable"

La formation "Développer un projet collectif autour de l'alimentation durable" vise à **accompagner les centres sociaux** dans l'ébauche d'un projet collectif autour de l'alimentation. Au sein de la période 2023-2024, la concrétisation du partenariat avec l'UCS a permis à la Cité de l'agriculture d'augmenter l'impact de la Cité de l'agriculture en matière de sensibilisation aux enjeux de l'alimentation durable et devrait favoriser l'ancrage territorial de la notion via une collaboration avec les structures du travail social, acteurs très engagés en faveur de l'éco-citoyenneté. Cette année devait aussi voir la réalisation d'une formation à destination des Centres sociaux, reportée en 2025.

Formation FAUVESS, Formation d'Agriculture Urbaine Vers une Économie Sociale et Solidaire

La Cité de l'agriculture a rejoint le consortium du projet « Les FAUVESS : Formation d'Agriculture Urbaine Vers une Économie Sociale et Solidaire » avec l'Association Française d'Agriculture Urbaine Professionnelle (AFAUP) et le tiers-lieu l'Éveilleur. Dans ce cadre, nous avons participé à l'élaboration des programmes de formation, à l'adaptation des programmes pédagogiques aux publics demandeurs et éloignés de l'emploi, à l'animation de modules concernant le Montage de projet d'Agriculture Urbaine : foncier, modèles économiques et enjeux. Faute d'un nombre suffisant d'inscrit·es, la formation initialement prévue en novembre 2024 a été reportée en 2025.

Perspective 2025

Après des expériences et une montée en compétences structurante, la Cité de l'agriculture se prépare à devenir Organisme de formation, avec une certification Qualiopi attendue en 2025. L'objectif de cette nouvelle qualification est de pouvoir commercialiser nos formations et de structurer un nouveau modèle économique pour l'association avec un objectif de chiffre d'affaire généré par cette nouvelle activité. Nous souhaitons développer de nouveaux partenariats pour agrémenter l'offre de formation et poursuivrons l'accompagnement des projets incubés via le programme Agri-food Tech, tout en préparant le renouvellement de la promotion à la rentrée 2025. Les connaissances générées par ces formations et expériences seront valorisées auprès des acteurs·ices du territoire et des partenaires opérationnel·les.



ils-elles soutiennent la Cité de l'agriculture



ils-elles soutiennent nos projets



la Cité de l'agriculture siège au conseil d'administration de l'AFAUP





www.cite-agri.fr — [lacitedelagriculture](#) — [citedelagriculture](#) — [cite-de-l-agriculture](#)

6 square Stalingrad 13001 Marseille

juillet 2025